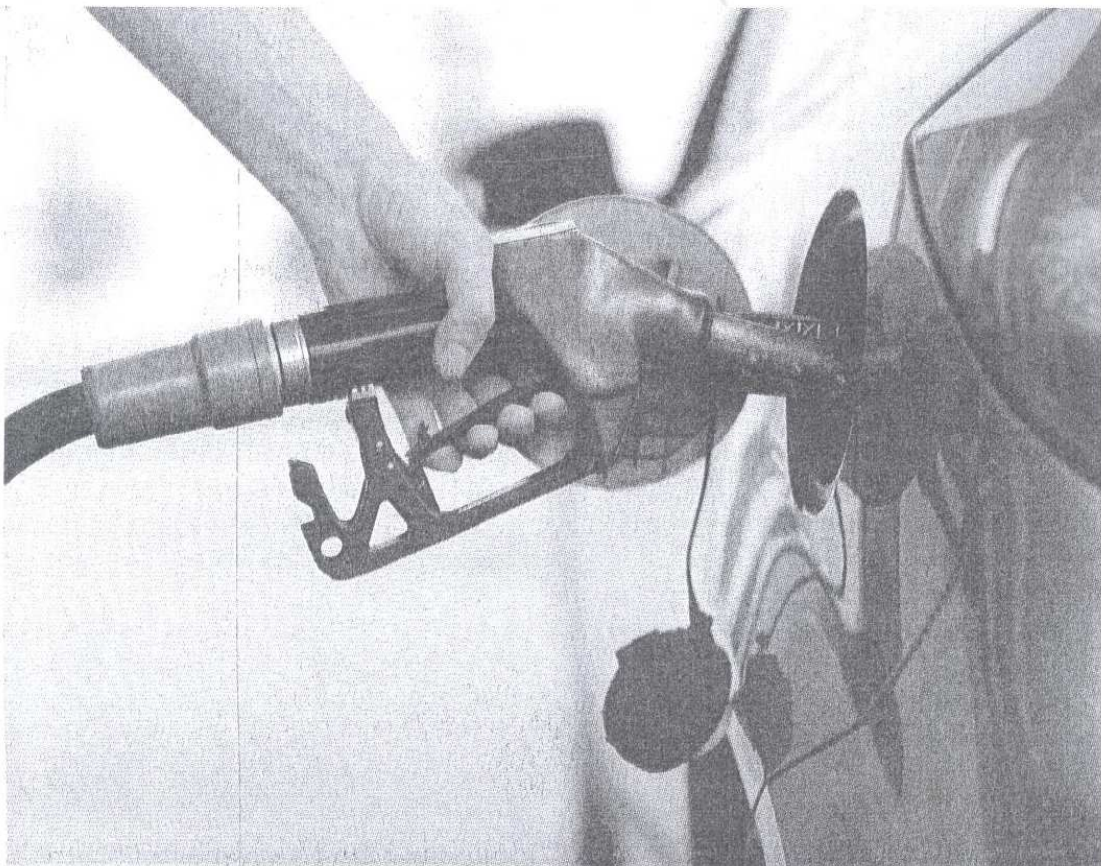


La facture baisse de 17% à fin novembre

A fin novembre 2014, la charge de compensation (produits pétroliers, gaz butane et sucre) a atteint 26,185 milliards de DH. Elle régresse de 17% comparée à la même période de l'année 2013, selon les dossiers reçus par la Caisse de compensation au 31 décembre. Ce recul s'explique par la baisse de 40% de la facture du gasoil 50 ppm, à 8,897 milliards de DH. Elle résulte également de la décompensation des autres produits pétroliers. Ainsi, s'agissant du super sans-plomb, les dépenses de subventions ont atteint environ 85 millions de DH, représentant la charge supportée pour le mois de janvier, étant donné que, depuis février 2014, le super sans-plomb n'est plus compensé. Pour les fuels ONEE (spécial et normal) et le fuel industriel, la facture s'élève à 1,753 milliard de DH, soit

le même montant enregistré à fin juin dernier, puisque depuis février dernier, le fuel industriel n'est plus compensé non plus et, à compter du 1er juin 2014, la Caisse ne subventionne plus le fuel ONEE. Pour les produits pétroliers donc, la subvention totale supportée par la Caisse de compensation à fin novembre a atteint 10,735 milliards de DH. Par ailleurs, entre janvier et novembre, les subventions accordées au gaz butane se sont élevées à plus de 12,495 milliards de DH, en hausse de 6%. La compensation du sucre consommé et importé a atteint plus de 2,955 milliards de DH, enregistrant une baisse de 10% sur un an. Quant à la restitution de sucre par les sociétés de boissons gazeuses et non gazeuses, elle s'est montée à 76 millions de DH. ■

Moncef Ben Hayoun



La facture du gasoil 50 ppm a diminué de 40% à 8,897 milliards de DH.